



Diversité et inclusion

Etre tuteur d'une personne en situation de handicap

1 jour (7h00) | ★★★★★ 4,6/5 | RH-TUTHAND | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Formations Compétences Métier › Ressources humaines › Diversité et inclusion

Contenu mis à jour le 13/10/2023. Document téléchargé le 30/05/2024.

Objectifs de formation

A l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- Décrire les contours de la mission du tuteur d'un salarié ou agent en situation de handicap
- Expliquer le rôle du tuteur dans l'accompagnement ou le maintien à l'emploi d'un salarié / agent en situation de handicap
- Identifier les compétences clés d'un tuteur en lien avec les spécificités des handicaps
- Organiser et structurer la mise en place d'une mission de tutorat envers une personne en situation de handicap
- Evaluer la pertinence du choix de la personne recrutée en situation de handicap en s'appuyant sur des critères spécifiques
- Concevoir et mettre en place un plan d'accueil individualisé en prenant en compte les besoins et les spécificités de la personne en situation de handicap
- Appliquer les techniques de formation pour développer les compétences du tutoré
- Analyser et évaluer les progrès du tutoré en fonction de son parcours de formation et de ses besoins spécifiques
- Coordonner et adapter l'accompagnement en fonction du handicap du tutoré et des difficultés rencontrées
- Synthétiser les acquis du tutoré et élaborer un projet professionnel en vue de la suite de son parcours.

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Formation délivrée en présentiel ou distanciel* (blended-learning, e-learning, classe virtuelle, présentiel à distance).

Le formateur alterne entre méthode** démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation).

Variables suivant les formations, les moyens pédagogiques mis en oeuvre sont :

- Ordinateurs Mac ou PC (sauf pour certains cours de l'offre Management), connexion internet fibre, tableau blanc ou paperboard, vidéoprojecteur ou écran tactile interactif (pour le distanciel)
- Environnements de formation installés sur les postes de travail ou en ligne
- Supports de cours et exercices

En cas de formation intra sur site externe à M2i, le client s'assure et s'engage également à avoir toutes les ressources matérielles pédagogiques nécessaires (équipements informatiques...) au bon déroulement de l'action de formation visée conformément aux prérequis indiqués dans le programme de formation communiqué.

* nous consulter pour la faisabilité en distanciel

** ratio variable selon le cours suivi

Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

Public concerné

Tuteurs ou futurs tuteurs de personnes en situation de handicap du secteur public ou privé.

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2i Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

1) Avant la formation

- Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

2) Pendant la formation

Introduction

- Présentation de chacun
- Attentes et objectifs visés de chaque participant
- Présentation du cadre de la formation
- Contextualisation des objectifs et des enjeux
- Emergence des représentations des participants
- Ajustement du contenu du programme de la formation si besoin

Définir les contours de sa mission de tuteur

- Le rôle du tuteur dans l'accompagnement ou le maintien à l'emploi d'un salarié / agent en situation de handicap
- Le tutorat : définitions et pratiques professionnelles, diversité des situations tutorales
- Les conditions pour devenir tuteur : cadre législatif
- Les principales compétences d'un tuteur en lien avec les spécificités des handicaps
- La posture du tuteur vis-à-vis du tuteuré et du collectif de travail
- La mise en place du tutorat : organiser et structurer sa mission
- Lever les représentations concernant le handicap et comprendre les enjeux
- Connaître les acteurs, les aides et les prestataires pouvant intervenir en appui

L'accueil et l'intégration

- La participation du tuteur au choix de la personne recrutée
- Préparer l'accueil du tuteuré en situation de handicap : l'importance de l'information, que dire ou ne pas dire ?
- Accueillir le tuteuré : organiser un accueil personnalisé au bénéfice d'une personne en situation de handicap
- Guider le démarrage de l'activité : définir les objectifs professionnels et les compétences

- Points de vigilance
m2iformation.fr | client@m2iformation.fr | 01 44 53 36 00 (Prix d'un appel local)

Former le salarié à son poste de travail

- Organiser la progression des acquis et des connaissances en fonction du parcours de formation du tuteur et de ses besoins spécifiques
- Evaluer : adapter le contrôle des acquisitions des savoirs et savoir-faire

Accompagner efficacement la personne tout au long de son parcours

- Assurer un suivi en coordonnant les acteurs du parcours
- Adapter l'accompagnement en fonction du handicap du tuteur et des difficultés pouvant être rencontrées

Conclure et préparer la suite du parcours

- Réaliser un bilan de fin de parcours
- Aider à établir un projet professionnel

Exemples de travaux pratiques (à titre indicatif)

- *Autodiagnostic*
- *Mises en situation : atelier collectif ou simulations basées sur des cas concrets proposés par les stagiaires*
- *Etudes de cas*
- *Recherche d'informations sur les moyens de compenser un handicap*
- *Atelier collectif : analyse de scénarii, mises en situation de handicap*
- *Brainstorming en sous-groupe*
- *Simulations d'entretiens*
- *Débriefing sur les comportements mis en oeuvre : analyse de pratique*
- *Plan d'action : rédiger son plan d'action personnalisé (PAP), objectifs et actions concrètes*

Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en oeuvre dans son environnement
- Conseils personnalisés donnés par l'animateur à chaque participant
- Evaluation formative (quiz permettant de valider les compétences acquises)
- Bilan oral et évaluation à chaud

3) Après la formation : consolider et approfondir

- Pendant 3 mois après la formation, les participants bénéficient d'un suivi personnalisé asynchrone auprès du formateur par courriel
- Ils reçoivent des feedbacks et des conseils personnalisés en relation avec les sujets abordés en formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation

Accessibilité de la formation

Le groupe M2i s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Les détails de l'accueil des personnes en situation de handicap sont consultables sur la page Accueil et Handicap.

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations M2i sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.